

Article

« Familial et résidentiel : un couple indissociable »

Isabelle Bertaux-Wiame

Sociologie et sociétés, vol. 27, n° 2, 1995, p. 163-175.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/001059ar>

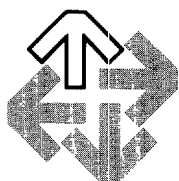
Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Familial et résidentiel : un couple indissociable



ISABELLE BERTAUX-WIAME

« Je compte..., dit un soir la petite fille blonde ouvrant grandes ses mains, j'ai la maison Papyious, la maison Mémé, la maison Mamita, la maison Yaya, la maison Papy, la maison Manou, l'autre maison Papy... » Elle agite ses mains et ajoute : « la maison de papa avec sa copine et Allan qui est plus petit que moi, la maison de maman avec son copain et bientôt le petit frère ou la petite sœur », et elle conclut : « j'ai de la chance. J'ai tout ça comme maisons. »

Ainsi Alma, quatre ans, déclina-t-elle sa généalogie.

Dans les récits de vie, la chronologie des changements de résidence est souvent adoptée comme trame narrative : les différents lieux habités sont des supports de mémoire efficaces. Ce n'est pas seulement dans la bouche d'une enfant confrontée à un univers familial complexe que se confondent l'histoire familiale et l'histoire résidentielle : le lien entre famille et résidence est construit socialement par de multiples agents et à différents niveaux. Le recueil des données statistiques sur les familles s'appuie ainsi généralement sur les « ménages » — tout groupe de personnes, une ou plusieurs, vivant sous un même toit — et donc sur les logements qu'ils occupent. Par ailleurs, politiques familiales et politiques du logement s'entremêlent : les familles ont à se loger, les logements à trouver des acquéreurs ou des locataires. Pourtant, l'analyse des comportements résidentiels des familles est encore trop souvent limitée au cadre des transactions d'ordre économique et subordonnée aux analyses des flux de l'offre et de la demande¹.

1. La question de l'influence du cadre urbain sur les comportements démographiques des populations se double dès les années 1980 de celle des comportements démographiques et de la mobilité géographique des populations sur le façonnement des quartiers et villes (BONVALET, 1994). Des recherches se sont développées autour des questions d'itinéraires résidentiels et des relations entre l'évolution des modes de vie et l'habitat (BONVALET-MERLIN, 1988). Comparativement aux pays anglo-saxons, la mobilité résidentielle des Français s'avère moins élevée (BONVALET-LELIEVRE, 1989). Doit-on rapporter cette sédentarité relative à la diffusion massive de la propriété d'occupation durant ces cinquante dernières années ? Pourtant, à raison de 54,3 %, la France compte moins de propriétaires de leur résidence principale que les pays anglo-saxons ou latins (TAFFIN, 1987 ; 1991). Ce constat ne suffit cependant pas à rendre compte de l'extrême prégnance idéologique de la propriété et des significations sociales et symboliques qui y sont attachées (par exemple sur les accédants de la première génération, MAISON, 1994). Les travaux engagés plus récemment sur les questions résidentielles à partir d'approches diversifiées s'attachent à prendre en compte les représentations en matière d'habitat et d'espace et les pratiques, les familles devenant des acteurs à part entière de la structuration du marché du logement (BONVALET-FRIBOURG, 1990).

Or, le logement n'est pas un bien de consommation comme les autres, mais une marchandise « impossible² ». L'attachement affectif et identitaire que peut produire un lieu habité, les significations qui lui sont attribuées, débordent son cadre purement physique et sa valeur marchande³.

De même, l'usage de la notion de « ménage » a fini par réduire souvent implicitement celle de « famille » à l'unité parents/enfants non adultes. Or, si celle-ci est la première concernée par les mobilisations intenses dont son logement fait l'objet, un cercle plus large de parenté y est souvent associé de fait⁴. Pour étudier le rapport famille-résidence, on ne peut donc réduire la famille au ménage et ne pas prendre en considération le contexte familial élargi ; on ne peut pas non plus se limiter au logement principal, coupé d'une réalité résidentielle plus globale de la famille. Si le type d'habitat, le statut d'occupation, le type d'environnement⁵ sont autant d'éléments essentiels de qualification d'un logement, le logement proprement dit n'est que la partie la plus apparente de ce qui forme système dans une position résidentielle. Le logement principal n'est pas toujours le seul espace habité. Les résidences secondaires deviennent parfois les lieux principaux de la constitution de l'identité familiale, tandis que le logement principal n'y joue qu'un rôle secondaire.

La valeur marchande du logement marque sans doute les limites de ce qui est accessible économiquement pour les familles. Mais les seuls enjeux économiques ne peuvent suffire à expliquer la diversité des comportements résidentiels et moins encore la diversité des itinéraires résidentiels de familles à revenus comparables. Et on ne peut pas regarder le choix d'un logement comme le résultat d'un simple calcul économique et d'une démarche purement rationnelle.

Dans leurs comportements et leurs itinéraires résidentiels, les familles engagent les représentations sociales et symboliques hiérarchisées qu'elles ont de l'espace résidentiel. Ces représentations sont tout aussi redevables à ce qui circule au sein de la famille élargie comme dispositions résidentielles, transmission de biens, traditions et usage des formes d'habitat qu'à une estimation présente du marché immobilier.

Certes, au niveau macro-social, les politiques urbaines et la dynamique du marché immobilier déterminent les conditions de l'accès à des logements et de l'appréciation de ce qu'est un « bon » logement. La représentation du caractère désirable de l'accession à la propriété peut ainsi changer avec le contexte économique ou les modes de vie et entraîner un renforcement des liens intergénérationnels pour aider les jeunes générations à s'ajuster à de

2. Pour reprendre le terme de Christian TOPALOV (1987). L'auteur analyse l'émergence de la propriété rentière spécifiquement capitaliste et le passage de cette forme de propriété urbaine à celle plus récente de la propriété d'occupation. Bien que l'étude des pratiques des acteurs impliqués dans un tel processus ne soit qu'indirectement abordée, on voit bien comment peuvent se dégager pour les familles des stratégies, conscientes ou non, visant à atteindre un statut socialement valorisé au regard duquel « les locataires sont inscrits dans un espace sinon négatif, du moins qualifié de purgatoire, en attente de propriété » (BONVALET-GOTMAN, (dir.) 1993).

3. Le caractère complexe et singulier du bien immobilier se repère plus particulièrement lors des successions, qui concernent en France de plus en plus de foyers. Loin d'appartenir au passé, la question de la transmission d'un patrimoine, le plus souvent sous la forme d'un logement, est plus que jamais d'actualité (Laferrère, 1990). Le bien dont on hérite est doté d'une valeur affective et symbolique très forte et ne peut être assimilé à un bien acquis au cours de son existence (GOTMAN, 1988, 1991). La volonté de transmettre sous-tend les stratégies résidentielles des familles et renforcent les dispositions à vouloir devenir propriétaires. Le logement est alors une forme particulièrement expressive des rapports intergénérationnels. En tant que patrimoine, il peut aussi constituer une réponse à une angoisse existentielle (CAPDEVIELLE, 1986).

4. La famille élargie intervient de différentes façons : aides financières (DÉCHAUX, 1990), jeu du « cautionnement » dans le parc locatif privé (GRAFMEYER, 1990), bonne connaissance des filières d'accès dans le parc social (ANSELME, 1988). Le logement est, un des secteurs où les solidarités familiales s'expriment de façon privilégiée. Le recours à l'auto-construction ne pourrait se faire en l'absence totale d'aides, régulières ou ponctuelles, de membres de la famille (CUTURELLO, 1987). C'est aussi dans ce secteur que les aides familiales sont le mieux acceptées et le plus explicitées (BONVALET, 1991 ; BONVALET, MAISON, LE BRAS et CHARLES, 1993).

5. Voir sur ces questions notamment les travaux d'Yves GRAFMEYER sur Lyon (1991) et ceux de Michel PINCON et Monique PINCON-CHARLOT sur la bourgeoisie (1989).

nouvelles conditions d'accès au logement et pallier ainsi leurs éventuelles difficultés⁶. La famille parentale agit alors comme facteur de régulation des effets des conditions sociales en changement : jeune ou non, la famille conjugale n'est pas toujours isolée face aux fluctuations du marché immobilier. Sa perception du champ de ses possibles résidentiels — et de ses impossibles — est profondément marquée par la façon dont les générations familiales précédentes se sont elles-mêmes confrontées à cette question, lui ont apporté des solutions, ont transmis leurs expériences⁷.

La construction mutuelle des positions résidentielles par les familles et des positions familiales par le résidentiel ne peut s'appréhender que sur un long terme, à travers les rapports entre les générations et leurs résidences. Les approches longitudinales centrées sur les biographies individuelles et familiales situées dans leur contexte relationnel permettent ainsi, en abordant les processus dans leur durée, d'inscrire un couple dans son histoire et dans le réseau de sa parenté, de recomposer les lignées au fil des générations et d'analyser les effets du temps et des transmissions⁸.

1. L'ESPACE RÉSIDENTIEL FAMILIAL ET LA CONSTRUCTION SOCIALE DES INDIVIDUS

La petite fille blonde repère sa parenté à travers les lieux, les maisons qu'elle visite. Elle y fait l'apprentissage de micro-climats singuliers, de pratiques, d'échanges, de relations. Si elle y séjourne, elle y fait également celui d'un environnement. Le fait de lier étroitement sa parenté aux maisons habitées renvoie aux modes de vie qu'elles suggèrent plutôt qu'aux modalités singulières de recombinaison de sa famille⁹.

Ces repères physiques ne sont pas seulement des aide-mémoire pour le repérage de la parenté, fût-elle complexe. Ce sont aussi autant d'espaces d'appropriation dans lesquels l'enfant peut s'inscrire subjectivement à la place qui lui est assignée dans cette parenté ou lutter contre cette assignation.

6. Contrairement à ce qu'on aurait pu supposer, le recours au crédit bancaire ne relègue pas la famille au second plan : celle-ci intervient souvent comme garant. Sur le rapport au crédit des familles, voir Dominique MAISON (1993).

7. Telle est la problématique mise en œuvre par l'atelier SRAI (Statuts résidentiels, Approche intergénérationnelle). Ce texte doit naturellement beaucoup à ma participation à ce groupe de travail composé de Catherine Bonvalet (INED-Institut national d'études démographiques), Paul Cuturello, (CNRS-Centre national de la recherche scientifique), Anne Gotman (CNRS), Yves Grafmeyer (Université de Lyon II), Dominique Maison (Université de Paris-X) et Paul-André Rosental (CNRS). Une première publication réunissant nos contributions a paru sous le titre *Le logement, une affaire de famille*, L'Harmattan (1993).

8. Dans le cadre de l'atelier SRAI, le groupe de travail est actuellement engagé dans une recherche portant sur les différentes dimensions, en particulier familiales, du résidentiel, articulée sur l'enquête « Proches et Parents » réalisée à l'INED par Catherine Bonvalet (INED), Dominique Maison (Université de Paris-X), Hervé Le Bras (INED) et Lionel Charles (FRACTAL). Pour une présentation des premiers résultats de cette enquête : « Proches et Parents », *Population*, n° 1, 1993, pp. 83-110. Le volet qualitatif, actuellement en cours, de cette recherche s'appuie sur l'analyse d'une centaine d'entretiens biographiques recueillis auprès de personnes ayant déjà répondu au questionnaire INED.

9. Si, aujourd'hui, le contexte familial tend pour beaucoup d'enfants à se complexifier par le jeu des dissociations et des recompositions familiales, les effets de « territoire » de la parentèle pourraient s'intensifier, par compensation, comme éléments de stabilité face à l'instabilité des liens conjugaux. Cependant, la « mobilité » conjugale est le plus souvent abordée dans ses effets sur l'environnement familial, et peu encore dans ses effets sur le logement (LEFAUCHEUR, 1987). Les enjeux résidentiels qu'impliquent les séparations conjugales, notamment en matière de localisation, sont peu étudiés. Voir sur ces questions notamment les travaux de Patrick FESTY (1990) et ceux de l'équipe lyonnaise, Françoise BLOCH, Monique BUISSON et Jean-Claude MERMET (1990 ; 1992). Rares également sont les travaux qui abordent explicitement l'effet des séparations conjugales sur l'espace de vie des adultes et des enfants (LE GALL-MARTIN, 1991).

Par ailleurs, on constate que la séparation modifie rarement les relations de chacun des conjoints avec sa famille d'origine. Si des effets sont constatés, cela va plutôt dans le sens d'un resserrement des liens de filiation. À cette occasion, des solidarités peuvent se manifester, surtout lorsqu'il n'y a pas de remise en couple immédiate. Dans ces moments de crise, l'entraide familiale est un précieux recours (VILLENEUVE-GOKALP, 1994). À titre d'hypothèse, posons que la fragilisation du lien conjugal pourrait conduire à un renforcement des liens grands-parents/petits-enfants, construits en plus grande autonomie de la génération intermédiaire. Les recompositions familiales aujourd'hui suscitent de nombreux travaux tout autant que de nouvelles interrogations ouvrant des pistes de recherche.

Ainsi, Annie Ernaux, dans son roman autobiographique, *Les Armoires vides*, montre l'inversion du sens pris dans sa vie et son itinéraire social par la salle du café que tiennent ses parents et son emplacement dans la ville. Enfant, elle s'y amuse, entretient des relations « naturelles » avec les clients qui sont pour la plupart des habitués. Elle est la fille de la patronne. Par le mélange de vie familiale et de vie professionnelle, par les relations avec le voisinage, le lieu symbolise tout ce qui est alors sa vie. Mais, dès lors qu'elle prend conscience des rapports de classes et veut « s'élever » de la place qu'occupe le commerce de ses parents, la salle du café devient le symbole de tout ce qui est à éviter. Au café qui jusqu'alors était perçu comme le centre du monde, s'opposent d'autres lieux de référence, notamment le lycée. Par le déplacement social qu'a fait ou que veut faire l'auteur, tout change de sens : la place de sa mère, celle de son père, des clients, du lieu, du quartier. Une frontière est érigée entre celui-ci et le reste de la ville, où elle ne veut aller que seule.

Le logement, c'est d'abord le lieu où les futurs adultes se produisent socialement, affectivement et culturellement. L'enfant y fait son apprentissage du monde à travers les conditions dans lesquelles vit sa famille et à travers les façons dont elle vit ces conditions.

Témoin des existences familiales, le logement est aussi une condition nécessaire pour vivre en famille. Les pratiques familiales ont besoin de ce cadre matériel pour y inscrire leurs traces, sinon les relations familiales s'épuisent, les liens se délient. Les études faites sur les « points de rencontre » permettant aux parents séparés de voir leurs enfants dans des lieux conviviaux montrent combien l'absence d'un foyer pour « être ensemble » peut interdire l'instauration de liens forts entre le parent non gardien et son enfant¹⁰.

Les spécificités du logement marquent également l'enfant de leur empreinte et déterminent, en particulier, les rapports singuliers qu'il entretiendra ultérieurement avec les lieux habités.

Or, les contraintes du marché immobilier, les politiques urbaines, les limites financières des familles font que le logement occupé n'est jamais — ou très rarement — le logement rêvé, mais celui qui résulte de compromis établis entre diverses contraintes. La structure même du logement pèse sur les conditions de socialisation de l'enfant : on ne peut ignorer ce que les contraintes relatives à la dimension du logement, par exemple, font peser sur l'organisation familiale, sur la façon de se comporter ensemble et sur les relations avec l'extérieur.

Mais la façon dont ses parents vivent les compromis, s'approprient et qualifient leur logement, nécessairement imparfait, fonde l'expérience première résidentielle de l'enfant. Ce peut être la discordance même entre les conjoints, souvent porteurs d'expériences résidentielles différentes, qui laisse des traces dans les représentations résidentielles que se forgent les enfants et les comportements qu'ils adopteront une fois adultes.

Gilles¹¹ se souvient ainsi de l'appartement dans un petit immeuble collectif où il vivait, enfant, jusqu'au jour où son père, ouvrier du bâtiment, entreprit de bâtir une maison pour sa famille. Perchée sur une colline à tous vents, cette maison n'a pas conquis le jeune garçon. Mais il se souvient surtout de la réprobation silencieuse de sa mère. Il a réalisé plus tard qu'elle n'avait jamais été d'accord avec cette construction et combien elle s'était sentie isolée dans cette maison. Ce souvenir marque à présent ses comportements et ses choix résidentiels.

L'aménagement intérieur du logement et les investissements qui y sont faits construisent la base pratique d'un mode de vie. La vie familiale est d'abord au quotidien un ensemble de pratiques domestiques. Ces pratiques peuvent refléter des projets sous-jacents qui leur donnent sens, mais l'enfant en perçoit d'abord la quotidienneté. Dans ce cadre, se déroulent

10. Voir à ce sujet les travaux de Benoît BASTARD et Laura CARDIA-VONÈCHE (1994).

11. Les matériaux biographiques repris ici sont issus de plusieurs recherches visant à reconstituer des trajectoires familiales, principalement : *Dire sa vie. Entre travail et famille*, en collaboration avec Françoise BATTAGLIOLA, Michèle FERRAND et Françoise IMBERT, (1991) CSU-IRESO, Paris. *L'accession à la propriété dans le parc social*, en collaboration avec Anne Gotman, vol. 1 (1991), vol. 2 (1994), Paris Direction de la construction.

L'utilisation de prénoms fictifs permet de préserver leur identité sans pour autant les rendre anonymes, ce qui irait à l'encontre d'une démarche qui s'appuie sur des récits autobiographiques et analyse la singularité de chacune des personnes rencontrées.

des échanges et s'instaurent des routines, mais surgissent aussi des moments particuliers qui vont nourrir sa mémoire.

Les formes d'habitat imprègnent les enfants, leur inculquent des préférences ou au contraire des répulsions à travers le micro-climat familial, par l'adoption de modes de vie particuliers. Aline a grandi dans une maison en bordure de la forêt, isolée et éloignée du centre-ville. Ces conditions ont imposé un repli familial dont elle garde un souvenir déplaisant. Elle a souffert des longs trajets pour aller à l'école et du refus de ses camarades de venir chez elle car elle vivait « trop loin ». Mariée et mère de famille, elle préfère maintenant habiter un petit appartement dans un immeuble collectif en ville.

Les conditions dans lesquelles s'instaure le rapport entre le domicile et le lieu de travail des parents sont également une composante importante dans l'expérience résidentielle de l'enfant. L'absence de frontière entre vie professionnelle et vie familiale confondues dans un même lieu ou, tout au contraire, une grande distance entre le domicile et les lieux de l'activité professionnelle produisent chez l'enfant des visions particulières de l'espace, des pratiques qui s'y inscrivent et ne sont pas sans incidence sur ses comportements résidentiels ultérieurs.

Selon qu'ils sont peu mouvementés ou au contraire rythmés par des déplacements incessants, les itinéraires résidentiels participent à la singularité de l'expérience de l'enfant. Au niveau biographique, les variations que subissent ces itinéraires résultent de causes plus externes à l'univers familial — comme l'état du marché du travail, un changement d'emploi — ou plus internes — la naissance d'un enfant, par exemple, ou un divorce. À ces moments-clés de réorganisation des investissements, les choix résidentiels sont évalués, réactualisés, pouvant modifier ainsi le cadre de la socialisation enfantine.

D'incessantes mutations professionnelles, par exemple, qui obligent les familles à déménager souvent, ont un impact sur la socialisation des enfants, mais aussi sur la façon dont ils perçoivent les espaces familiaux. Cet impact pourra être limité si, pour contrebalancer les effets de nombreux déplacements, un endroit, ou une maison, est désigné comme lieu de référence. En l'absence d'un tel lieu, l'itinérance peut engendrer une indifférence aux lieux habités ou, au contraire, le désir d'une plus grande sédentarité.

Il faudrait d'ailleurs s'interroger sur l'impact de modes résidentiels atypiques — la vie sur un bateau, une péniche, ou dans une caravane, que l'on y soit ou non tenu professionnellement — sur la socialisation des enfants et leur expérience résidentielle.

2. EXPÉRIENCES FAMILIALES ET STRATÉGIES RÉSIDENTIELLES

Il n'est pas rare de voir éclater l'espace familial en plusieurs lieux avec lesquels on entretient des rapports différents : par exemple, rapport instrumental au logement principal et rapport ludique, où se jouent les échanges familiaux, à la maison de campagne, dite « secondaire ». Les espaces résidentiels familiaux, avec les diverses fonctions qui leur sont attribuées, contribuent ainsi à inculquer des dispositions particulières aux jeunes générations qui les mobiliseront plus tard quand, à leur tour, elles seront confrontées au problème des lieux à habiter dans des conditions structurelles qui ne seront plus les mêmes. Selon les souvenirs qu'ils se seront faits, l'évaluation *a posteriori* qu'ils feront des expériences familiales vécues, l'importance de ce qui aura été transmis dans la famille et la personnalité des « passeurs d'héritages », les enfants devenus adultes traduiront ces dispositions résidentielles en actes pratiques.

Car ce ne sont pas seulement les espaces les plus longuement habités qui délimitent un territoire familial. Le foyer parental n'exclut pas l'existence d'autres lieux marquants. Ceux où vivent les grands-parents, notamment, semblent jouer un grand rôle comme espaces de référence et dans l'apprentissage de la diversité des valeurs, des modes de vie, des formes familiales. Ce n'est pas seulement entre des familles que circule l'enfant, mais entre des maisons et des lieux identifiés comme familiers parce que familiaux.

Claire n'a jamais habité officiellement ailleurs que chez ses parents. Mais de fait, elle séjournait souvent chez les parents de sa mère qui habitaient dans un village tout proche. Elle

y retrouvait ses compagnons de jeux, oncles et tantes à peine plus âgés qu'elle. Sa mère, fille aînée d'une fratrie de huit enfants, tenait une blanchisserie depuis son mariage avec un chauffeur de taxi et n'avait guère de temps pour sa fille. Celle-ci a donc passé pratiquement toute son enfance chez ses grands-parents sans que ce soit jamais explicitement reconnu.

Cette latitude d'un enfant à « choisir » ainsi son lieu de vie implique une proximité familiale pour qu'il puisse aller et venir de façon autonome. Cependant, on retrouve également des références à des lieux de vie diversifiés dans des familles où les enfants font des séjours prolongés, par exemple lors des congés scolaires, chez leurs grands-parents. Bien qu'organisés, voire décidés par les parents, ces séjours créent des liens qui empêchent de considérer le logement parental comme seule référence familiale de socialisation. Le « familial » ne se limite pas au foyer conjugal, pas même aux ascendants directs, mais comprend l'ensemble des liens de famille. Parler d'espace résidentiel, et non simplement de logement, vise précisément à intégrer dans l'espace familial de socialisation les différents lieux marqués par leurs pratiques spécifiques, leurs modes d'organisation et leurs liens avec l'environnement physique et social, auxquels se confronte très tôt l'enfant.

Les divers espaces familiaux entrent ainsi en concurrence — et à travers eux, les familles elles-mêmes — et l'enfant peut y inscrire ses pratiques et ses aspirations particulières. C'est, bien sûr, le cas des enfants de parents séparés, qui sont conduits, selon les espaces résidentiels occupés par chaque parent et le partage de leur temps entre eux, à instaurer une spécialisation fonctionnelle et symbolique de ces espaces.

Plus largement encore, les espaces de référence sont aussi ceux transmis par la mémoire familiale au titre de l'histoire de la famille. Ils peuvent être différemment appropriés par les individus comme lieu fondateur de leur généalogie et constituer des éléments identitaires efficaces.

Ainsi, monsieur Terrenoire¹² fait partir l'histoire de sa saga familiale d'un lieu mythique : un petit moulin de rivière dont l'ancienneté est attestée par des archives et que son arrière-grand-père faisait encore fonctionner, mais qui a maintenant cessé toute activité et sert de résidence secondaire. Il dit vouloir racheter ce lieu sorti du patrimoine familial, mais aucun début de réalisation concrète n'a encore vu le jour. Avancer un tel projet lui permet en fait surtout d'exprimer son appartenance à une famille dont les lieux de vie, tous identifiés dans un périmètre réduit, symbolisent à la fois son trajet social promotionnel et son enracinement local.

Cette autre famille, qui a quitté depuis longtemps sa ville de province pour venir dans la capitale, suit au contraire de très près les ventes successives et les héritages des biens appartenant à diverses branches de la famille. Mais, faute de pouvoir réintégrer dans le patrimoine les maisons qui en sont sorties, elle porte ses investissements financiers et symboliques sur d'autres biens immobiliers considérés comme substituables aux biens familiaux.

L'histoire de la famille est ainsi relayée par des lieux et des maisons eux-mêmes inscrits dans une histoire longue. Lorsque la construction d'une identité familiale enracine sa légitimité dans des lieux bâtis ou des sites, décliner les territoires familiaux équivaut à décliner sa généalogie.

Les espaces auxquels on se réfère ne sont pas toujours appréhendables concrètement, et pourtant, ils jouent un rôle significatif dans la façon dont on organise et évalue les événements de sa propre existence. Lucienne est la fille cadette d'une famille d'agriculteurs. Elle a grandi sur une ferme confrontée aux difficultés d'une exploitation située en moyenne montagne. Très jeune, elle se marie avec un agriculteur vivant dans une vallée voisine avec qui elle exploite une ferme familiale dite « du bout du monde ». Sa situation objective est liée aux difficultés du groupe social auquel elle appartient : un groupe en déclin économique et social. Pourtant, elle s'en démarque clairement par des pratiques peu courantes dans le monde

12. On trouvera un développement de cette histoire de famille plus complet dans Daniel BERTAUX et Isabelle BERTAUX-WIAME (1988).

agricole. En particulier, elle a des activités annexes qui lui ont permis de maintenir un réseau de relations hors de l'exploitation et de sauvegarder ainsi une identité autre que celle d'épouse d'exploitant. Ses stratégies de vie reposent en fait sur une particularité très valorisée de son histoire familiale : une tradition familiale de migration vers les États-Unis. Chaque génération peut envisager de s'inscrire dans cette tradition, la filière et les conditions d'accueil là-bas étant assurées par les migrants définitifs. Ceux qui émigrent temporairement ont le devoir de raconter et d'enrichir à leur retour l'histoire familiale franco-américaine. Cette référence demeure lointaine et détermine davantage les représentations imaginaires que des pratiques concrètes. Pourtant, pour cette femme, cette branche migrante de sa parenté — il s'agit d'une branche aînée de la lignée — joue un rôle de référent majeur qui lui permet de construire un lien distancié avec l'exploitation et avec les probables résidentiels qui sont les siens, ou ceux de son fils.

Les mobilisations ou les non-mobilisations des familles autour des enjeux résidentiels colorent notablement leur climat et leur organisation. Les projets qu'elles mettent en œuvre révèlent la façon dont elles hiérarchisent les divers éléments du « résidentiel » et passent des compromis pratiques entre le choix de la localisation, celui du statut d'occupation et celui du type d'habitat. Par exemple, les efforts financiers et la mobilisation de main-d'œuvre familiale souvent nécessaires à l'accession à la propriété peuvent entrer en contradiction avec la convivialité que l'on en attend et qui se trouve reléguée au second plan, parce qu'ils interdisent, faute d'argent et de temps, d'autres activités familiales.

Marié et père d'une petite fille, Michel est un homme qui s'interroge aujourd'hui encore sur le bien-fondé des choix résidentiels de ses parents. Alors qu'ils vivaient à l'étroit dans un logement du centre-ville, son père avait entrepris de construire une maison sur un terrain environné de champs cultivés. Pour réaliser le projet d'avoir « une maison à soi », il lui fallait s'éloigner du centre ville. Il la construisit avec l'aide de son frère, en y passant pendant deux ans toutes les fins de semaine et en économisant sur tout pour payer les matériaux. La famille s'y installa alors que l'aménagement intérieur était loin d'être fini. L'enquêté se souvient des tensions que cette situation a créées entre son père et sa mère. Celle-ci, qui pourtant soutenait le projet, a été éprouvée par la durée nécessaire à sa réalisation et par le fait que, mobilisée autour de la maison, la famille n'avait d'autre choix que de soutenir et aider le père. Adulte, Michel trouve que le prix à payer a été parfois trop lourd. Pour lui, cette accession à la propriété s'est faite au détriment de réels échanges au sein de la famille. Il se jure qu'il ne fera pas le même choix si cela devait être au détriment de la qualité de sa vie familiale. Cependant, l'aspect négatif de l'héritage résidentiel est contrebalancé par les souvenirs d'une enfance passée à courir les champs et les bois. L'environnement, alors encore peu urbanisé, offrait les avantages d'un vaste terrain d'aventure, et cet homme se sent attiré par un projet de vie à la campagne, surtout depuis la naissance de ses enfants.

Certaines situations transmettent aux enfants un rapport ambivalent au résidentiel et aux investissements dont il peut être l'objet. C'est le cas des logements de fonction qui sont attribués d'office par l'employeur et donc liés à l'activité professionnelle des parents ou de l'un d'entre eux. Leurs effets de socialisation comme leurs effets sur la vie privée du couple ont été peu étudiés. Les parents de Francis n'ont jamais pu — ou souhaité — autonomiser leur lieu de vie du lieu professionnel du père, gérant d'un grand domaine. La famille habitait une vaste maison à l'écart de la maison principale des propriétaires de ce domaine, jouissait d'un site exceptionnel et avait accès à l'ensemble des terres. Les enfants ont grandi dans un cadre vis-à-vis duquel les parents, sans droit juridique aucun, avaient pourtant le sentiment d'une quasi-propriété. Tant que la situation fut stable, l'illusion perdura. Elle fut brutalement rompue par le décès accidentel du père. La famille dut alors quitter le domaine. Les maisons ensuite occupées ne purent jamais rivaliser avec celle que les enfants avaient considérée comme la leur. La volonté de Francis, maintenant marié et père de famille, de réussir à acheter une maison est soutenue par le souvenir du désarroi familial, désarroi qui n'était pas économique, car la famille n'était pas précisément dans le besoin. Le cadre résidentiel de son enfance lui a inculqué une attention particulière, esthétique, aux conditions de logement et

contre ce qu'il ressent comme une défaillance de son père en tant que responsable d'une famille, une exigence de sécurité en matière de logement. Il multiplie les étapes intermédiaires de logements petits, accessibles financièrement, mais ne répondant pas à ses goûts. Cette tactique du marchepied (un logement pour constituer l'apport financier indispensable à l'acquisition ultérieure du logement souhaité), mise en place sitôt après son mariage, se fonde sur sa propre expérience d'enfant.

Ces situations, pour exceptionnelles qu'elles soient peut-être, mettent en évidence une dimension particulière du processus de socialisation qui est au croisement, pour ce dernier cas, de la socialisation infantine et de la transmission de l'expérience parentale, de la familiarité d'un lieu de vie avec ses empreintes et de la filiation symboliquement mise en question par un héritage résidentiel « négatif ».

La famille peut exercer un effet de rappel sur les jeunes générations et infléchir leurs trajectoires. Le résidentiel est un domaine où le « rappel » familial peut être particulièrement efficace, que ce soit par l'intermédiaire de ressources résidentielles mobilisables ou de la recherche d'une proximité intergénérationnelle. Cette situation, assez classique, l'est plus encore pour les familles détentrices d'un bien de production. L'atelier parental ou la petite affaire familiale est reprise par un des descendants — à moins que ce ne soit l'entreprise qui cherche un héritier pour la faire fonctionner. Le résidentiel se confond alors bien souvent avec le professionnel.

C'est le cas de cet ancien agriculteur. Encore jeune homme, Alain a dû succéder à son père décédé accidentellement. Il aurait pourtant souhaité quitter le monde agricole et avait commencé des études de mécanique avec l'ambition de devenir mécanicien-pilote. Son père, d'ailleurs, l'y encourageait vivement, sachant combien vivre sur des terres de superficie restreinte était devenu quasi impossible. C'est le sens de la solidarité familiale qui a poussé ce jeune homme à renoncer à ses projets professionnels et à revenir aider sa mère et sa jeune sœur à exploiter leurs quelques terres. Cependant, sa résolution de sortir de l'agriculture n'est que différée. Par son réseau de connaissances, il ne lui est pas difficile de trouver une maison à rénover, avec du terrain, pour un prix honnête. À partir de cette autonomie résidentielle, avec l'aide de sa femme, il oriente toute sa stratégie vers des activités qui l'éloignent progressivement de son exploitation. Il peut définitivement l'abandonner lorsque sa sœur se marie. Il prend alors sa mère retraitée chez lui et se sépare de la ferme. Il a transformé ce qui n'était d'abord qu'une contrainte forte en une position identitaire bien ancrée dans l'environnement local. Cette position s'est construite grâce à la mobilisation du réseau de connaissances qui lui a permis de trouver une maison et plus tard un travail salarié.

La force du rappel familial passe par l'intensité du sentiment d'obligation intergénérationnelle et de solidarité, mais elle est d'autant plus forte qu'elle s'exprime à travers un bien chargé de significations fortes symboliques et sociales, une maison où l'on a vécu et qui symbolise la pérennité familiale.

Ce cadre supérieur a pu mesurer la puissance de ce rappel familial. Par sa trajectoire, Marcel s'était éloigné de ses parents, modestes employés, mais rapproché de son grand-père par alliance, ingénieur comme lui et qu'il considérait comme son vrai grand-père. Enfant unique, il avait été très souvent invité à passer des vacances ou des fins de semaine dans la villa que possédaient en grande banlieue parisienne sa grand-mère et le second mari de celle-ci, d'un statut social nettement supérieur à celui de son premier mari. Résidence secondaire, elle n'en était pas moins le lieu central des réunions de famille. Au moment du décès de son grand-père, alors qu'il venait de louer un appartement dans un bel immeuble moderne, il doit prendre très vite une décision au sujet de la villa dont il est fait l'unique héritier. En une semaine, il résilie son bail, achète une voiture pour faire le trajet quotidien entre son nouveau domicile et son travail et s'installe dans la maison, qui « hérite » ainsi de son héritier. Ce choix est moins à rapporter à la valeur marchande de la maison héritée qu'à l'attachement particulier de cet homme à ce lieu qui était aussi celui de son enfance et qui symbolisait à la fois l'attachement affectif qu'il avait pour ses grands-parents et la position sociale qu'ils occupaient et qu'il aspire à occuper lui-même.

Le « rappel familial », souvent associé à la propriété d'un bien de production, n'est que l'une des manifestations des liens familiaux qui s'expriment à travers le résidentiel, mais il révèle les infléchissements significatifs que peuvent faire peser sur les trajectoires les rapports qu'entretiennent les familles avec leur espace de vie. Cet effet de rappel s'accompagne souvent d'un effet d'enracinement qui induit un sentiment d'appartenance et participe de la construction identitaire de l'individu.

3. STRATÉGIES RÉSIDENTIELLES ET CONSTRUCTION DU FAMILIAL

Parce que le résidentiel mobilise les solidarités familiales, il rend plus concrète l'existence même des liens de famille. En cela, les stratégies résidentielles participent à la construction du familial. Ces dernières décennies, la dévaluation du mariage comme acte fondateur de la vie conjugale, les contraintes du marché immobilier et les mesures incitatives à l'accession à la propriété ont d'ailleurs placé le résidentiel au cœur des mobilisations familiales. L'investissement dans un logement, sous la forme de l'accession à la propriété ou même de la signature à deux d'un bail de location, est une décision qui lie un couple. Lorsque la vie à deux est regardée comme une situation que l'évolution des sentiments amoureux peut à tous moments remettre en question, le résidentiel devient le signe d'un engagement conjugal plus affirmé. Il est aussi la matérialisation d'un projet familial.

De même que la constitution d'une famille mobilise le couple autour des questions résidentielles — « une maison maintenant qu'on a un enfant » —, accéder à une habitation satisfaisante conforte l'existence d'un projet familial — « un enfant (ou un enfant de plus) maintenant qu'on a une maison (ou un appartement) ».

Catherine a toujours habité avec son mari dans des logements intégrés aux foyers ruraux dont il était directeur. Lorsqu'il devient responsable départemental, elle exige de quitter le logement de fonction, gratuit, et d'acheter une maison située dans un autre quartier. Par ce déplacement résidentiel, elle redéfinit les frontières entre vie privée et vie professionnelle. Elle se sent d'autant plus légitimée à le faire qu'elle-même, ayant obtenu un poste de secrétariat, seconde professionnellement son mari dans la direction de cet institut. La maison devient le langage symbolique par lequel elle réaffirme un projet familial et fait pression sur son mari pour qu'il reverse ainsi dans le familial, par l'intermédiaire d'une autonomie résidentielle, la position sociale qu'il a acquise à travers son parcours professionnel.

Effet de solidarité plus qu'effet de rappel, les ressources résidentielles dont la famille dispose peuvent faire l'objet de mobilisations par ses membres, particulièrement ceux des jeunes générations. Ceux-ci perçoivent dans les ressources familiales des occasions d'orienter leur trajectoire dans une certaine direction. Ainsi, cet artisan-maçon ne s'est mis à son compte qu'après avoir reçu l'aval de sa famille pour s'installer dans une bâtisse en indivision familiale laissée à l'abandon. Il rénove le bâtiment principal pour en faire son habitation et la grange voisine pour y installer son atelier. Sans cette opportunité qui le ramène sur son lieu d'origine, le couple aurait continué à vivre en ville. En effet, venir habiter dans ce village présentait certains risques, notamment, pour la jeune femme, l'abandon d'une activité rémunérée autonome. Maintenant, elle seconde son mari en répondant au téléphone, en préparant les factures et, parfois même, en l'aidant à finir des chantiers.

Cependant, en s'installant là, le couple n'était pas en pays inconnu. Le père de la jeune femme y est un agriculteur connu et estimé. Une partie de la parenté réside dans le bourg voisin. De fait, le couple tente sa chance en s'appuyant sur des biens familiaux et un réseau de relations dans lequel il a déjà une place virtuelle.

En matière résidentielle, ces formes d'aide familiale sont multiples. De l'insertion sociale par une localisation proche de la famille jusqu'à l'aide financière apportée pour l'accession à la propriété d'un logement, elles sont souvent essentielles à la réalisation d'un projet et confortent en pratique les liens familiaux d'interdépendance. Ce jeune couple a trouvé son premier logement grâce à la vigilance des parents du jeune homme qui, habitant eux-mêmes dans un HLM, ont pu le faire bénéficier de leur bonne connaissance des filières d'attribution

des logements. L'aide familiale pour cet autre couple ayant déjà deux enfants a consisté à trouver une maison en bon état pour un prix raisonnable non loin de la famille de la jeune femme. Les parents de celle-ci ont pu explorer les possibilités mieux qu'eux-mêmes, puisqu'ils étaient sur place. Au moment de l'achat, ils ont complété la somme initiale déjà économisée par le couple. Ces aides ne vont pas toujours dans le même sens, car la solidarité intervient également envers des parents plus âgés. Cette jeune femme a loué un appartement, dans le même immeuble qu'elle, pour sa mère qui ne pouvait plus rester dans sa maison, trop isolée. En la rapprochant d'elle sans partager le même logement, elle résout le problème posé par l'âge et renoue des liens qui pendant un temps s'étaient quelque peu relâchés.

Cependant, il est des familles où la question résidentielle est au centre des préoccupations et des échanges familiaux. Celle-ci en a fait un véritable système. Le premier logement autonome de Bernard était celui précédemment loué par sa mère. Lorsqu'il a souhaité avoir une pièce de plus, il l'a échangé contre l'appartement d'un cousin, qui venait de divorcer et souhaitait revenir en centre-ville dans un appartement moins grand. Lorsque l'organisme gestionnaire des immeubles propose à ses parents d'acheter leur appartement de cinq pièces, ils le font bénéficier de cette offre, car, marié et maintenant père de deux enfants, il voulait un logement plus grand. Bernard reprend donc, mais en accession à la propriété cette fois, l'appartement occupé par ses parents, lesquels achètent un deux-pièces, ce qui leur convient mieux. Ils disposent en effet d'un petit appartement sur la Côte d'Azur et ont l'intention, maintenant qu'ils sont en retraite et n'ont plus d'enfants à charge, d'y séjourner plusieurs mois de l'année. Ainsi circulent les logements, en réassurant au passage la force des liens de famille.

Si les solidarités intergénérationnelles peuvent appuyer des projets et soutenir des stratégies résidentielles, celles-ci, dans certains cas, répondent à une volonté de retrouver une place que l'on pensait avoir perdue au sein des rapports de parenté et de s'assurer une certaine position sociale. Ainsi un des enquêtés rencontrés décrit-il son changement d'attitude par rapport à son logement. Paul entretenait jusque-là un rapport fonctionnel avec un appartement qu'il n'avait pas choisi. Il avait demandé, sans succès, à bénéficier de l'un des logements situés dans un immeuble ancien, plein de charme, dont son entreprise disposait. Déçu, il ne fit aucun aménagement dans l'appartement HLM qu'on lui attribua, sinon assembler quelques planches de bibliothèque. Son épouse avait également un rapport assez fonctionnel avec cet appartement qu'elle n'aimait pas. Cela ne l'affectait cependant guère, car ses intérêts allaient à des activités extérieures. Même après la naissance de sa fille, elle s'en contente. Pas son mari. Contrairement à sa femme qui vient d'une famille modeste, Paul se sent socialement en perte de vitesse par rapport à sa propre famille. Louer un appartement dans un collectif de logements sociaux n'est pas fait pour rehausser son statut auprès d'elle. Lorsque la société gestionnaire propose aux locataires de leur vendre l'appartement qu'ils occupent, cet homme réalise à quel point l'étiquette de « logement social » a pesé sur ses pratiques domestiques. Le fait qu'il ait gardé d'autres références résidentielles lui interdisait de faire quelque chose de son habitation et la distance prise à son égard n'était que fausse indifférence car, tout au contraire de sa femme, l'endroit et le cadre de son lieu de vie quotidienne lui importaient beaucoup. Il réaménage donc alors son point de vue, légitime sa décision d'acheter un appartement qu'il n'avait jamais aimé par les qualités fonctionnelles qu'il lui prête et entreprend de le rénover complètement en créant des espaces spécialisés pour des activités précises et pour chacun : sa fille aura ainsi, grâce à un lit en hauteur, un espace de jeu plus grand, lui et sa femme des coins-bureau bien aménagés et individualisés, des bibliothèques et des placards de rangement. Rien n'est envisagé pour la sociabilité, car l'enjeu de ce logement est strictement limité aux échanges au sein du groupe restreint, à la vie privée familiale.

Si son point de vue sur son logement change, c'est aussi parce que Paul peut le considérer comme un espace privé et attribuer une signification sociale à un autre lieu. En effet, simultanément à l'offre de vente des HLM, il hérite d'une somme modeste mais suffisante pour envisager l'achat d'une résidence secondaire qui sera un lieu de sociabilité où les amis et parents seront invités sans qu'il soit obligé, dans ce cadre « rustique », de se mettre trop en

frais. Ainsi se donne-t-il la possibilité, à travers sa double position résidentielle, de restaurer l'estime familiale qu'il avait le sentiment d'avoir perdue par son parcours professionnel, regardé comme marginal par son père. Et, s'il motive le choix du village où il achète cette maison par le fait qu'il s'agit d'un « beau pays », on peut aussi remarquer que cette « belle région » est celle où ses grands-parents ont longtemps vécu et où il retrouve, avec ses racines, une position sociale dont il se sentait exclu.

Les configurations familiales sont étroitement liées aux configurations résidentielles, qui sont aussi le résultat d'enjeux familiaux et sociaux réinterprétés par les individus : projet résidentiel et projet familial se construisent mutuellement.

La construction familiale du résidentiel mobilise les solidarités intergénérationnelles, le passé familial et la manière dont il tend à constituer une matrice de pratiques et de sens. L'hétérogénéité des configurations résidentielles n'est en effet que partiellement le fait de différences socio-économiques. Les stratégies adoptées dépendent davantage du jeu entre le niveau des ressources immédiatement mobilisables par la famille conjugale ou le ménage, les autres capitaux familiaux et les modèles résidentiels de référence. Ceux-ci peuvent être reproduits, rejetés ou distanciés. Car tous les héritages n'ont pas la même capacité opératoire pour la génération héritière. Ils produisent des attitudes différenciées qui, à leur tour, créent des conditions de production particulières de l'identité familiale et sociale. Le résidentiel est alors un véritable langage familial

L'intervention familiale dans le paysage résidentiel n'est que l'un des éléments de la construction familiale du social. La famille n'est pas seulement un agent de sa propre reproduction mais un acteur dans les processus du changement social. Ainsi, le champ professionnel est aussi l'objet de logiques familiales. Celles-ci sont aussi à l'œuvre dans les processus de scolarisation des jeunes générations à travers les investissements parentaux, comme elles le sont dans toutes les dimensions qui constituent les existences sociales.

Plus généralement, ce sont les positions sociales des individus elles-mêmes qui sont familialement construites : par la socialisation mutuelle des générations, par les processus de transmission entre ces générations, par les liens de solidarité qui font de la famille élargie un réseau de positions sociales, diversifiées ou homogènes, et disposant de ressources mobilisables, et dont l'absence constitue un handicap sur le plan matériel comme sur le plan symbolique.

Ainsi les rapports familiaux, dimension particulière des rapports sociaux, participent-ils à la formation du paysage social à travers les interactions et les échanges dont ils sont aussi le produit.

Isabelle BERTAUX-WIAME
CNRS — Travail et mobilités
Université de Paris X — Nanterre
11, rue Boizot
92310 Sèvres, France

RÉSUMÉ

Le logement n'est pas un bien de consommation comme les autres et l'attachement affectif et identitaire que peut produire un lieu habité, les significations qui lui sont attribuées débordent son cadre purement physique et sa valeur marchande. Notamment, la perception qu'ont les « ménages », confrontés à la question du logement et de leurs possibles résidentiels, est profondément marquée par la façon dont les générations familiales précédentes se sont elles-mêmes confrontées à cette question, lui ont apporté des solutions, ont transmis leurs expériences. À partir de quelques biographies individuelles et familiales centrées sur la question résidentielle, cet article s'attache à montrer en quoi l'espace résidentiel familial est un élément de la construction sociale des individus, et comment ces expériences familiales résidentielles fondent des stratégies résidentielles à leur tour constitutives des liens de famille.

SUMMARY

Housing is not a consumer product like any other, and the attachment both in terms of emotions and identity which can be produced by a place lived in, and the meanings attributed to it go beyond its physical framework and its commercial

value. In particular, the perception that "households" have when confronted with the question of their residential possibilities is profoundly marked by the way in which preceding generations of families confronted the question, found solutions, and transmitted their experiences. Based on a number of individual and family biographies centred around the residential question, this paper sets out to show the ways in which family residential space is an element of the social construction of individuals and how these family residential experiences set up residential strategies which in turn are constitutive elements of family ties.

RESUMEN

La vivienda no es un bien de consumo como los otros y los lazos afectivos y de identidad que un lugar habitado puede producir, las significaciones que le son atribuidas, desbordan su marco putamente físico y su valor mercantil. Particularmente, la percepción que tienen las « familias », confrontadas al problema de la vivienda y a sus lugares posibles de residencia, se encuentra profundamente marcada por la manera en la que las generaciones familiares precedentes se confrontaron a este problema, le aportaron soluciones y les transmitieron sus experiencias. A partir de algunas biografías individuales y familiares centradas sobre la cuestión residencial, este artículo muestra de que manera el espacio residencial familiar es un elemento de la construcción social de los individuos, y cómo esas experiencias familiares residenciales fundan estrategias residenciales que en su momento son constitutivas de los lazos de familia.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSELME, Michel (1988), « Les réseaux familiaux dans le parc HLM », in C. Bonalet et P. Merlin (dir.), *Transformation de la famille et habitat*, Paris, INED-DREIF-IDEF, Travaux et Documents, Cahier n° 120, pp. 181-187.
- BASTARD, Benoît, Laura VONECHE, Catherine GUILLOT et Isabelle SAYN (1994), *Enfants, parents, séparation. Des lieux d'accueil pour l'exercice du droit de visite et d'hébergement*, Paris, Fondation de France.
- BATTAGLIOLA, Françoise, Isabelle BERTAUX-WIAME, Michèle FERRAND et Françoise IMBERT (1991), *Dire sa vie. Entre travail et famille*, Paris, CSU-IRESO.
- BERTAUX, Daniel Isabelle BERTAUX-WIAME (1988), « Le patrimoine et sa lignée : transmissions et mobilité sociale sur cinq générations », *Life Stories/Récits de vie*, n° 4, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, pp. 8-26.
- BERTAUX-WIAME, Isabelle (1991), « La force de rappel des liens familiaux. Rapports intergénérationnels et trajectoires familiales », in B. Bawin-Legros et J. Kellerhals (dir.), *Relations Intergénérationnelles*, AISLF, Université de Liège, pp. 185-196.
- BERTAUX-WIAME, Isabelle (1992), « Dynamiques intergénérationnelles et statuts résidentiels », in G. Pronovost (dir.), *Comprendre la famille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, pp. 481-499.
- BONVALET, Catherine et Pierre MERLIN (dir.) (1988), *Transformation de la famille et habitat*, Paris, INED-DREIF-IDEF, Travaux et Documents, Cahier n° 120.
- BONVALET, Catherine et Éva LELIÈVRE (1989), « La mobilité résidentielle en France depuis 1945 : bilan résidentiel d'une génération », *Population*, n° 3, pp. 531-560.
- BONVALET, Catherine et Anne-Marie FRIBOURG (dir.) (1990), *Stratégies résidentielles*, Congrès et Colloques, n° 2, Paris, INED-PCA-MELTM.
- BONVALET, Catherine (1991), « La famille et le marché du logement : une logique cachée », in M. Segalen, *Jeux de familles*, Paris, Presses du CNRS, pp. 57-77.
- BONVALET, Catherine et Anne GOTMAN (dir.) (1993), *Le Logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan.
- BONVALET, Catherine, Dominique MAISON, Hervé LE BRAS et Lionel CHARLES, (1993), « Proches et parents », *Population*, n° 1, pp. 83-110.
- BONVALET, Catherine (dir.) (1994), *Logement, mobilité et populations urbaines*, Pir-Villes, Paris, CNRS-éditions.
- BUISSON, Monique et Jean-Claude MERMET (1990), « Divorce, logement et espace domestique », in C. Bonalet et A.M. Fribourg (dir.), *Stratégies résidentielles*, Congrès et Colloques, n° 2, Paris, INED-PCA-MELTM, pp. 258-263.
- BUISSON, Monique et Françoise BLOCH (1992), « Prendre soin de ses petits-enfants, c'est donner, recevoir et rendre », *Revue internationale d'action communautaire*, 28/68, éd. Saint Martin, Montréal, pp. 15-27.
- CAPDEVIELLE, Jacques (1986), *Le Fétichisme du patrimoine*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- CUTURELLO, Paul (1987), *Les « Nouveaux Castors »*, Nice, GERM-CERCOM.
- DECHAUX, Jean-Hugues (1990), « Les échanges économiques au sein de la parentèle », Paris, *Sociologie du travail*, n° 1, pp. 77-94.
- ERNAUX, Annie (1974), *Les Armoires vides*, Paris, Gallimard.
- FESTY Patrick (1990), « Mobilité résidentielle des femmes séparées : une étape dans le cycle familial », in C. Bonalet et A. M. Fribourg (dir.), *Stratégies résidentielles*, Congrès et Colloques, n° 2, Paris, INED-PCA-MELTM, pp. 231-252.
- GOTMAN, Anne (1988), *Hériter*, Paris, Presses universitaires de France.
- GOTMAN, Anne (1991), « L'héritier et le commis voyageur. Transmission et héritage de la maison de famille », in M. Segalen, *Jeux de familles*, Paris, Presses du CNRS, pp. 173-192.
- GOTMAN, Anne et Isabelle BERTAUX-WIAME (1991-1994), *L'Accession à la propriété dans le parc social*, 2 vol., Paris, Direction de la Construction.

- GRAFMEYER, Yves (1990), « Solidarités intergénérationnelles dans l'accèsion au parc locatif privé lyonnais », in C. Bonvalet et A. M. Fribourg (dir), *Stratégies résidentielles*, Congrès et Colloques, n° 2, Paris, INED-PCA-MELTM.
- GRAFMEYER, Yves (1991), *Habiter Lyon*, Lyon, Éditions du CNRS.
- LAFERRÈRE, Anne (1990), *Successions et héritiers*, Paris, INSEE, Cadrage, n° 4.
- LEFAUCHEUR, Nadine (1987), *Les Familles monoparentales : une catégorie spécifique ?*, Paris, Plan-Construction.
- LE GALL, Didier et Claude MARTIN (1991), *Composer avec le logement. Recomposition familiale et usage de l'espace domestique*, Université de Caen-PCA.
- MAISON, Dominique (1993), « Effet d'alliance et transmission différée dans le rapport à la propriété et à l'habitat », in C. Bonvalet et A. Gotman (dir.), *Le Logement, une affaire de famille*, Paris, L'Harmattan.
- MAISON, Dominique (1994), « Pionniers de l'accèsion », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 65, Paris, Plan urbain, pp. 46-54.
- PINCON, Michel et Monique PINCON-CHARLOT (1989), *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil.
- TAFFIN, Claude (1987) « L'accèsion à tout prix », *Économie & Statistique*, n° 202, septembre, pp. 5-15.
- TAFFIN, Claude (1991), « Accèsion : l'ancien réhabilité », *Économie & Statistique*, n°6 240, février, pp. 5-18.
- TOPALOV, Christian (1987), *Le Logement en France. Histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- VILLENEUVE-GOKALP Catherine (1994), « Après la séparation : conséquences de la rupture et avenir conjugal », in H. Léridon et Catherine Villeneuve-Gokalp (dir.), *Constance et inconstances de la famille*, Paris, INED, Travaux et Documents, n° 134.